

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
160 francs suisses
Fascicule mensuel:
20 francs suisses

104^e année – N° 12
Décembre 1991

Le Droit d'auteur

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

RÉUNIONS DE L'OMPI

Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI. Vingt-deuxième série de réunions (Genève, 23 septembre – 2 octobre 1991) 283

Comité de coordination de l'OMPI. Vingt-neuvième session (7^e session extraordinaire) (Genève, 21 et 22 novembre 1991) 288

ÉTUDES

Les problèmes liés à l'édition de librairie et au droit d'auteur au Nigéria — Mesures de lutte contre la piraterie, par *Akin Thomas* 290

CORRESPONDANCE

Lettre de France, par *André Françon* 297

CALENDRIER DES RÉUNIONS 301

(Suite du sommaire au verso)

MODIFICATION DU CONTENU DE LA PRÉSENTE REVUE

Lors des sessions qu'ils ont tenues à Genève du 23 septembre au 2 octobre 1991, les organes directeurs de l'OMPI ont adopté le programme et le budget de l'Organisation pour l'exercice biennal 1992-1993. Pour le poste budgétaire intitulé "Revue et autres publications", le programme adopté prévoit que "ces revues ne contiendront plus d'articles rédigés par des spécialistes de la propriété intellectuelle, mais seulement des documents de source officielle".

En application de cette décision, les revues ne contiendront plus, à partir du 1^{er} janvier 1992, que des documents officiels concernant les activités de l'OMPI et les adhésions aux traités qu'elle administre. Elles donneront des renseignements complets et à jour sur ces activités (documents de travail importants et rapports des réunions organisées par l'OMPI, par exemple) ainsi que des informations sur les activités de l'OMPI en matière de coopération pour le développement et d'enregistrement.

OMPI 1991

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

ISSN 0012-6365

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

(ENCART)

Note de l'éditeur

DANEMARK

- Loi de 1961 sur le droit d'auteur, n° 158 du 31 mai 1961, modifiée en dernier lieu le 7 juin 1989 (loi récapitulative n° 453, du 23 juin 1989) Texte 1-01
- Loi de 1961 sur les photographies, n° 157 du 31 mai 1961, modifiée en dernier lieu le 7 juin 1989 (loi récapitulative n° 454, du 23 juin 1989) Texte 2-01
- Ordonnance relative à l'application de la loi sur le droit d'auteur et de la loi sur les photographies à l'égard d'autres pays, etc. (n° 452, du 18 juin 1990) Texte 3-01
- Arrêté relatif au calcul de la rémunération due au titre du droit de suite en application de la loi sur le droit d'auteur (n° 440, du 8 juin 1990) Texte 4-01
- Arrêté relatif à la conservation et à l'utilisation d'enregistrements d'émissions de radiodiffusion et de télévision réalisés à des fins d'enseignement (n° 152 du 6 avril 1979, modifié par l'arrêté n° 687 du 11 octobre 1990) Texte 5-01
- Arrêté relatif à la perception de la rémunération exigible en application de l'article 22a, etc. de la loi sur le droit d'auteur au titre des programmes retransmis par radiodiffusion et par câble (n° 892, du 20 décembre 1990) Texte 6-01
- Décret relatif à la détermination de la rémunération exigible au titre de l'utilisation d'oeuvres littéraires et artistiques et d'images photographiques protégées (n° 260, du 14 juillet 1962) Texte 7-01
- Décret royal relatif aux photocopies d'oeuvres littéraires et artistiques, etc. par les archives, les bibliothèques et les musées (n° 272, du 21 juillet 1962) Texte 8-01

ROYAUME-UNI

- Ordonnance de 1991 sur le droit d'auteur (enregistrement à des fins d'archivage d'une catégorie déterminée d'émissions de radiodiffusion et de programmes distribués par câble) (organismes désignés) (n° 1116, du 2 mai 1991) Texte 14-01

Réunions de l'OMPI

Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI

Vingt-deuxième série de réunions

(Genève, 23 septembre – 2 octobre 1991)

NOTE*

Les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI ont tenu leur vingt-deuxième série de réunions à Genève du 23 septembre au 2 octobre 1991. Les délégations de 93 Etats, de 12 organisations intergouvernementales et de six organisations internationales non gouvernementales ont participé à ces réunions.

Les 23 organes directeurs suivants se sont réunis :

Assemblée générale de l'OMPI, treizième session (10^e session ordinaire);
 Conférence de l'OMPI, onzième session (10^e session ordinaire);
 Comité de coordination de l'OMPI, vingt-huitième session (22^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Paris, dix-huitième session (10^e session ordinaire);
 Conférence de représentants de l'Union de Paris, dix-neuvième session (10^e session ordinaire);
 Comité exécutif de l'Union de Paris, vingt-septième session (27^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Berne, douzième session (10^e session ordinaire);
 Conférence de représentants de l'Union de Berne, douzième session (10^e session ordinaire);
 Comité exécutif de l'Union de Berne, trente-troisième session (22^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Madrid, vingt-troisième session (9^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de La Haye, douzième session (8^e session ordinaire);
 Conférence de représentants de l'Union de La Haye, douzième session (8^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Nice, douzième session (10^e session ordinaire);

Conférence de représentants de l'Union de Nice, onzième session (10^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Lisbonne, neuvième session (9^e session ordinaire);
 Conseil de l'Union de Lisbonne, seizième session (16^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Locarno, douzième session (9^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de l'IPC [Classification internationale des brevets], onzième session (8^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union du PCT [Traité de coopération en matière de brevets], dix-neuvième session (8^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union du TRT [Traité concernant l'enregistrement des marques], septième session (6^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Budapest, neuvième session (6^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union de Vienne, cinquième session (4^e session ordinaire);
 Assemblée de l'Union du FRT [Traité sur le registre des films], deuxième session (1^{re} session ordinaire).

Les principaux points de l'ordre du jour et les principales décisions ont porté sur les sujets suivants :

Nomination du directeur général. Sur la base de la proposition faite par le Comité de coordination de l'OMPI en 1990, l'Assemblée générale de l'OMPI a nommé M. Arpad Bogsch, à l'unanimité et par acclamation, au poste de directeur général de l'OMPI pour une nouvelle période qui viendra à terme le 1^{er} décembre 1995.

Activités menées du 1^{er} juillet 1989 au 15 juillet 1991. Les délégations ont exprimé leur totale satisfaction en ce qui concerne la présentation générale

* Etablie par le Bureau international.

et le contenu des rapports soumis par le directeur général et ont apprécié, en particulier, l'exhaustivité et la clarté des rapports qui ont permis de faire un examen complet des activités menées par le Bureau international. A leur avis, ces activités ont été impressionnantes aussi bien du point de vue de la qualité que de celui du volume et de la variété, elles ont été conformes aux plans établis pour l'exercice biennal 1990-1991 et elles ont atteint les objectifs fixés. Les délégations ont rendu un hommage particulier au personnel du Bureau international pour son professionnalisme, sa compétence et son dévouement, sous la conduite du directeur général.

La plupart des délégations ont évoqué tout spécialement les activités de coopération menées en faveur des pays en développement, notamment pour la mise en valeur des ressources humaines et la formation, les conseils et l'assistance en matière d'élaboration de textes législatifs et juridiques, l'amélioration des procédures administratives et la gestion des offices, l'informatisation, les services d'information en matière de brevets (y compris l'adoption de techniques faisant appel aux disques compacts ROM) et l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle dans les universités.

Les délégations des pays en développement ont considéré que ces activités sont de première importance dans le programme de travail de l'OMPI et elles se sont déclarées très satisfaites de l'assistance que leurs pays ont reçue de l'OMPI et, par l'intermédiaire de celle-ci, d'autres pays, aussi bien des pays en développement que des pays industrialisés, ainsi que de certaines organisations. La plupart des délégations des pays industrialisés ont souligné l'importance que leur gouvernement respectif attache au programme de coopération pour le développement de l'OMPI. Elles se sont engagées à continuer de participer à ces activités et, lorsque cela sera possible, à accroître leur participation.

De nombreuses délégations se sont aussi déclarées satisfaites du travail déjà accompli ou présentement mené par le Bureau international dans le domaine de l'établissement de normes, et notamment des progrès réalisés dans les préparatifs en vue d'un traité sur le droit des brevets et dans les délibérations relatives au règlement des différends entre Etats en matière de propriété intellectuelle. Elles ont en outre pris note de la croissance constante des activités d'enregistrement international relatives aux brevets, aux marques et aux dessins et modèles industriels.

Programme et budget de l'exercice biennal 1992-1993. Le programme et le budget ont été adoptés. Les Assemblées des Unions du PCT, de Madrid et de La Haye ont approuvé la proposition du directeur général préconisant que ces trois unions finan-

cées par des taxes participent (pour la première fois), pour un montant de 4,3 millions de francs suisses, au financement de certaines activités (principalement des activités de coopération pour le développement) auquel elles ne participaient pas auparavant. Le total des contributions des Etats membres des Unions de Paris et de Berne sera pour l'exercice biennal 1992-1993 le même que pour l'exercice biennal 1990-1991.

Une importance accrue sera donnée, au cours de l'exercice biennal 1992-1993, aux activités relevant des domaines suivants :

a) la coopération pour le développement, où un volume accru d'activités est prévu, notamment pour encourager l'adhésion des pays en développement aux traités administrés par l'OMPI, pour faciliter la participation des représentants de pays en développement aux réunions organisées par l'OMPI, pour informatiser les services des offices de propriété industrielle des pays en développement et pour développer l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle dans les pays en développement;

b) l'établissement de normes, où il est envisagé de conclure le Traité complétant la Convention de Paris en ce qui concerne les brevets (la première partie de la conférence diplomatique qui devra adopter ce traité s'est tenue en juin 1991) et un traité sur le règlement des différends entre Etats en matière de propriété intellectuelle, ainsi que de poursuivre les préparatifs consacrés à un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne et consacrés à un projet de traité sur l'harmonisation des formalités et d'autres aspects de la protection des marques;

c) les services d'enregistrement international, où il est prévu de poursuivre l'informatisation des opérations relatives au Traité de coopération en matière de brevets, à l'enregistrement international des marques en vertu de l'Arrangement de Madrid et au dépôt international des dessins et modèles industriels en vertu de l'Arrangement de La Haye en vue d'améliorer encore la qualité des services fournis aux utilisateurs.

Système de contributions; arriérés de contributions des pays les moins avancés. Deux nouvelles classes de contribution, correspondant respectivement à 1/2 unité et à 1/4 d'unité de la contribution pour la classe VII ou la classe C, ont été instituées à compter du 1^{er} janvier 1992. Quarante-neuf pays en développement, dont la quote-part dans le cadre du système des contributions des Nations Unies est faible, bénéficieront de ces deux nouvelles classes de contribution, ce qui aura pour effet de diminuer leurs contributions actuelles de 50 % ou de 75 %, respectivement.

Le montant des arriérés de contributions de tout pays de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) relatifs aux années antérieures à 1990 sera placé sur un compte spécial ("compte gelé"); le paiement de ces arriérés ne sera pas réclamé, tout en étant en partie attendu et encouragé.

Traité complétant la Convention de Paris en ce qui concerne les brevets. L'Assemblée de l'Union de Paris a décidé qu'elle prendra une décision sur la date de la seconde partie de la conférence diplomatique lors d'une session extraordinaire qui sera convoquée pour le mois de septembre 1992 au plus tard. Le directeur général convoquera cette session extraordinaire soit à la demande d'Etats membres, soit de sa propre initiative, lorsqu'il estimera que le moment est venu de prendre une décision.

Augmentation des taxes. Les Assemblées des Unions de Madrid et de La Haye ont décidé d'augmenter leurs taxes respectives de 10 % à compter du 1^{er} avril 1992. L'Assemblée de l'Union du PCT a décidé d'augmenter les taxes du PCT de 8 % à compter du 1^{er} janvier 1992.

LISTE DES PARTICIPANTS**

I. Etats

Algérie^{1, 2, 3, 4, 6, 10, 13, 15} : A. Semiehi; F. Bouzid; H. Yahia-Cherif.

Allemagne^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 19, 21} : A. Schäfers; A. von Mühlendahl; P. Voss; W. Milzow; M.H. Flügger; R. Osenberg.

Arabie saoudite² : I.S. Musalam; A.S. Al Yousef; A. Al-Rasheed; S. Al-Mubarak.

Argentine^{1, 2, 3, 4, 6, 7} : J.A. Lanus; A.G. Trombetta.

Australie^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 13, 18, 19, 21} : P.A.D. Smith; J. Hannoush.

Autriche^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 10, 13, 17, 18, 19, 21, 23} : O. Rafeiner; G. Mayer-Döllner; T.M. Baier.

Bangladesh^{1, 2, 3, 4} : M.I. Talukdar.

Belarus² : A. Mardovitch; V. Galka.

Belgique^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 13, 18, 19, 21} : L. Wuyts.

Bésil^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 18, 19} : C.L.N. Amorim; P.A. Pereira; P.S. Tarrago; A.R. de Holanda Cavalcanti.

Bulgarie^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 13, 19, 21} : K. Iliev; P. Grozdanov; H. Karakolev; P. Petkova; K. Vladov.

Burkina Faso^{1, 2, 4, 7, 15, 19, 20, 23} : A.R. Palenfo.

Cameroun^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 19} : G. Towo-Atangana; H. Fouda.

Canada^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 19} : J.H.A. Gariépy; M. Leesti; J. Butler.

Chili^{1, 2, 3, 4, 7, 9} : M. Artaza; M. Porzio; P. Romero.

Chine^{1, 2, 3, 4, 6, 10} : Gao Lulin; Bian Yaowu; Wu Xiangwen; Qin Xiaomei; Gao Hang; Wu Qun; Wu Zhengxiang; Liu Gao; Qiu Anman.

Columbia^{1, 2, 3, 7, 9} : J.M. Cano.

Costa Rica^{1, 2, 7} : R. Barzuna Sauma; R. Saborio Soto; H. Krygier de Przedborski; U. Alfu de Reyes.

Côte d'Ivoire^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 19} : K. Koffi; N'C. N'Takpe.

Cuba^{1, 2, 3, 4, 6, 10, 15} : M. Fernández Finale; M. Jiménez Aday.

Danemark^{1, 2, 4, 7, 13, 17, 18, 19, 21} : P.L. Thoft.

Egypte^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 10, 17, 18} : M. Zahran; N. Gabr; A.G.M. Fouad.

El Salvador² : C.E. Mendoza; B.F. Menjivar.

Equateur^{1, 2, 7} : M.A. Guerrero Murgueytio.

Espagne^{1, 2, 4, 7, 10, 12, 13, 17, 18, 19, 21} : F.M. Valenzuela; J. Delicado Montero-Ríos; P. Barrios; E. de la Puente; A. Casado Cerviño; F. Martínez Serrano; L. Martínez Garnica; J. Aljaro; M. Hidalgo Llamas.

Etats-Unis d'Amérique^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 13, 18, 19, 21} : M.B. Abram; H.J. Winter; L.J. Schroeder; M.T. Barry; C.F. Rucbensaal.

Finlande^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 13, 17, 18, 19, 21} : M. Enäjärvi; R. Paaermaa; J. Lieder; J. Rainesalo; M. Aalto-Setälä; S. Ruokola.

** La liste contenant les noms et qualités des participants peut être obtenue auprès du Bureau international.

¹ Assemblée générale de l'OMPI.

² Conférence de l'OMPI.

³ Comité de coordination de l'OMPI.

⁴ Assemblée de l'Union de Paris.

⁵ Conférence de représentants de l'Union de Paris.

⁶ Comité exécutif de l'Union de Paris.

⁷ Assemblée de l'Union de Berne.

⁸ Conférence de représentants de l'Union de Berne.

⁹ Comité exécutif de l'Union de Berne.

¹⁰ Assemblée de l'Union de Madrid.

¹¹ Assemblée de l'Union de La Haye.

¹² Conférence de représentants de l'Union de La Haye.

¹³ Assemblée de l'Union de Nice.

¹⁴ Conférence de représentants de l'Union de Nice.

¹⁵ Assemblée de l'Union de Lisbonne.

¹⁶ Conseil de l'Union de Lisbonne.

¹⁷ Assemblée de l'Union de Locarno.

¹⁸ Assemblée de l'Union de l'IPC [Classification internationale des brevets].

¹⁹ Assemblée de l'Union du PCT [Traité de coopération en matière de brevets].

²⁰ Assemblée de l'Union du TRT [Traité concernant l'enregistrement des marques].

²¹ Assemblée de l'Union de Budapest.

²² Assemblée de l'Union de Vienne.

²³ Assemblée de l'Union du FRT [Traité sur le registre des films].

- France**^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 10, 11, 13, 15, 17, 18, 19, 21, 22, 23} : B. Miyet; J.-C. Combaldiéu; A. Chapard; J. Manent; H. de Montluc; S. Catta; M.-F. Carbon; P. Delacroix; B. Vidaud.
- Gabon**^{1, 2, 4, 7, 15, 19, 20} : R. Tchibota-Souamy; M. Nziengui.
- Ghana**^{1, 2, 3, 4, 6, 7} : K. Amoo-Gottfried; H.O. Blavo; F.W.Y. Ekar.
- Grèce**^{1, 2, 4, 7, 19} : G. Koumantos; A. Cambitsis.
- Guatemala**² : F. Urruela Prado.
- Honduras**^{1, 2, 7} : M. Fortin Midcncc; M.G. Carias.
- Hongrie**^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 10, 11, 13, 15, 17, 19, 21} : I. Iványi; G. Boytha; P. Gyertyány; E. Lontai; M.Z. Ficsor.
- Inde**^{1, 2, 3, 7, 9} : P. Shah; L. Puri; V.M. Kwatra.
- Indonésie**^{1, 2, 3, 4, 6, 12} : R.R. Siahaan; H.K. Priyo; E.D. Husin.
- Iran (République islamique d')**⁵ : S.R. Zavareie; K. Tabatabae; M.-H. Bokaeian; M.-H. Moayedoddin; M. Zargar-Elahi; M. Mokhtari-Amin.
- Iraq**^{1, 2, 4} : A. Khalil.
- Irlande**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 13, 17, 18} : S. Fitzpatrick.
- Israël**^{1, 2, 4, 7, 13, 15, 18} : M. Ophir; R. Walden.
- Italie**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 13, 15, 17, 18, 19, 21} : M.G. Fortini; P. Iannantuono; M.G. Del Gallo Rossoni; G. Aversa; S. Abati.
- Japon**^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 13, 18, 19, 21} : W. Fukasawa; S. Tsuji; Z. Kaminaga; Y. Ishimaru; S. Uemura; M. Kitani; Y. Takagi; A. Yoshikawa; H. Kimura; H. Hayashi; T. Yoshida; N. Kono.
- Jordanie**^{1, 2, 4} : F. Matalgah.
- Kenya**^{1, 2, 3, 4, 6} : T.A. Ogada; N.C. Cheluget.
- Lesotho**^{1, 2, 4, 7} : E.L. Motsamai; N.J. Khitsane.
- Liban**^{1, 2, 4, 8, 14} : A. El Khazen; H. Chaar; N. Owejdat.
- Libéria**^{1, 2, 7} : H.D. Williamson.
- Libye**^{1, 2, 4, 7} : S. Shaheen.
- Luxembourg**^{1, 2, 4, 7, 10, 11, 13, 18, 19, 22} : F. Schlessler.
- Madagascar**^{1, 2, 4, 8, 19} : P. Verdoux.
- Malaisie**^{1, 2, 4, 7} : M. Yusof Hitam; A.K. Zulkafli; V. Sudha Devi.
- Malawi**^{1, 2, 4, 7, 19} : J.B. Villiera; G.K. Chibcsakunda; S.W.D. Chavula.
- Maroc**^{1, 2, 4, 7, 10, 12, 13} : E.G. Benhima; M. Laghmari; H. Abbar; F. Baroudi.
- Mexique**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 16, 23} : J.M. Morfin Patraca; D. Jiménez Hernández; A. Velez Salcedo; M. Velarde Mendez.
- Monaco**^{1, 2, 4, 7, 10, 11, 13, 18, 19} : J.-P. Campana.
- Mongolie**^{1, 2, 4, 10, 19} : J. Batsuuri; D. Demberel.
- Namibie** : B.C. Schutte; P. Shipoke.
- Nicaragua**^{2, 3} : J. Alaniz Pinel; M. Moncada-Fonseca.
- Nigéria**⁵ : E.A. Azikiwe.
- Norvège**^{1, 2, 4, 7, 13, 17, 18, 19, 21} : J. Smith; K.A. Evjen.
- Nouvelle-Zélande**^{1, 2, 4, 8} : H. Burton; D.J. Walker.
- Pakistan**^{1, 2, 3, 7, 9} : F. Abbas; I. Baloch.
- Panama**^{2, 3} : R.-L. Ameglio.
- Pays-Bas**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 19, 21, 22} : M.A.J. Engels; J. Nicaise; T.J.A.M. De Bruijn.
- Pérou**^{1, 2, 7} : J. Stiglich; R. Saif de Preperier.
- Philippines**^{1, 2, 4, 7, 21} : N.L. Escalcr; D. Menez-Rosal; C.V. Espejo.
- Pologne**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 19} : W. Kotarba; B. Rokicki; A. Kowalski; A. Skrybant.
- Portugal**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 13, 15, 18} : L.O. Roma de Albuquerque; J. Mota Maia; R.A. Costa Morais Serrão; P.J. Da Costa Cordeiro; J. Mauricio; A. Queiros Ferreira.
- République de Corée**^{1, 2, 3, 4, 6, 10, 21} : S.H. Kim; J.-K. Kim.
- République populaire démocratique de Corée**^{1, 2, 3, 4, 6, 10, 19} : Ryu Song Gwang; Pak Chang Rim; Pak Chun Il.
- République-Unie de Tanzanie**^{1, 2, 4} : A.H. Jamal; M. Mangachi.
- Roumanie**^{1, 2, 4, 7, 10, 19} : M. Rădulescu; V. Erhan; C. Stan; G. Istode.
- Royaume-Uni**^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 13, 18, 19, 21} : A. Sugden; P. Hartnack; J.S. Booth; E.C. Robson; H.M. Pickering.
- Saint-Siège**^{1, 2, 4, 7, 12} : O.J. Rouillet.
- Sénégal**^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 11, 19} : A. Sène; G. Diop.
- Soudan**^{1, 2, 4, 10, 19} : O. Alim; A.-R.I. El-Khalifa; A.A. Gubartalla; M.A. Elkarib.
- Sri Lanka**^{1, 2, 4, 7, 19} : W. Rasaputram; R.N. Abeysekera.
- Suède**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 13, 17, 18, 19, 21, 22} : B. Erngren; L. Björklund; U. Jansson; F. von Arnold.
- Suisse**^{1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 19, 21} : R. Grossenbacher; A. Bauty.
- Syrie**^{3, 5, 6} : C. Kayali.
- Tchécoslovaquie**^{1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 13, 15, 17, 18, 19, 21, 23} : L. Jakl; P. Vrba; J. Kordač.
- Thaïlande**^{1, 2, 7} : T. Bunnag; S. Suntavaruk; S. Rattanasuwan; C. Sakolvani.
- Trinité-et-Tobago**^{1, 2, 4, 7} : R. Permanand; A. Gonzales.
- Tunisie**^{1, 2, 4, 7, 12, 14, 15, 22} : M. Ennaceur; A. Azaiez; T. Ben Slama.
- Turquie**^{1, 2, 4, 8} : M. Onaner; E. Enç; E. Karaahmet; A. Karanfil.

Ukraine² : A.A. Ozadovski; S.V. Reva.

Union soviétique^{1, 2, 3, 4, 6, 10, 13, 17, 18, 19, 20, 21} : Y.A. Bespalov; V.N. Roslov; Y. Ustyugov; B.V. Smirnov; V. Matsarsky; K. Tihaze; P. Tchernikov.

Uruguay^{1, 2, 3, 4, 6, 7} : J.A. Lacarte-Muro; C. Amorin; M. Cassarino.

Venezuela^{1, 2, 3, 7, 9} : C.R. Pestana-Macedo.

Viet Nam^{1, 2, 4, 10} : Doan Phuong; Thanh Long Nguyen.

Yougoslavie^{1, 2, 4, 7, 10, 13, 17} : N. Čalovski; M. Bijedić; B. Totić; O. Spasić.

Zaïre^{1, 2, 4, 7} : K. Mutuale; M. Mutambula.

Zimbabwe^{1, 2, 4, 7} : N. Mvere.

II. Organisations intergouvernementales

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : A. Amri. **Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)** : I. Lorenzo; D. Rakotopare. **Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)** : A. Otten; M.C. Geuze. **Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)** : C. Favart. **Bureau Benelux des dessins ou modèles (BBDM)** : P. Rome. **Bureau Benelux des marques (BBM)** : P. Rome. **Commission des Communautés européennes (CCE)** : B. Schwab; D. Franzone. **Ligue des États arabes (LEA)** : A. Harhuem; A. Ould Babakar; N. Chakroun. **Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)** : V. Efon; P.A. Thiam. **Organisation de l'unité africaine (OUA)** : N. Hached; M.H. Tunis. **Organisation européenne des brevets (OEB)** : P. Braendli; R. Remandas; G.D. Kollé. **Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO)** : A.R. Zikonda.

III. Organisations internationales non gouvernementales

Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) : G.E. Kirker. **Association littéraire et artistique internationale (ALAI)** : E. Martin-Achard. **Bureau international des sociétés gérant les droits d'enregistrement et de reproduction mécanique (BIEM)** : N'D. Ndiaye. **Chambre de commerce internationale (CCI)** : J.H. Kraus. **Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)** : N'D. Ndiaye. **International Advertising Association (IAA)** : M. Ludwig.

IV. Bureaux

Assemblée générale de l'OMPI

Président : A. Semichi (Algérie). *Vice-présidents* : W. Kotarba (Pologne); R. Grossenbacher (Suisse).

Conférence de l'OMPI

Président : M. Porzio (Chili). *Vice-présidents* : O. Rafeiner (Autriche); O. Alim (Soudan).

Comité de coordination de l'OMPI

Président : M.A.J. Engels (Pays-Bas). *Vice-présidents* : I. Iványi (Hongrie); F. Abbas (Pakistan).

Assemblée de l'Union de Paris

Président : Gao Lulin (Chine). *Vice-présidents* : P.A.D. Smith (Australie); A.H. Jamal (République-Unie de Tanzanie).

Conférence de représentants de l'Union de Paris

Président : E.A. Azikiwe (Nigéria). *Vice-présidents* : S.R. Zavaire (Iran (République islamique d')); C. Kayali (Syrie).

Comité exécutif de l'Union de Paris

Président : W. Fukasawa (Japon). *Vice-présidents* : K. Amoo-Gottfried (Ghana); Y.A. Bespalov (Union soviétique).

Assemblée de l'Union de Berne

Président : G. Boytha (Hongrie). *Vice-présidents* : J.H.A. Gariépy (Canada); C.R. Pestana-Macedo (Venezuela).

Conférence de représentants de l'Union de Berne

Président : C.A. El Khazen (Liban). *Vice-présidents* : P. Verdoux (Madagascar); M. Onaner (Turquie).

Comité exécutif de l'Union de Berne

Président : F. Abbas (Pakistan). *Vice-présidents* : S. Fitzpatrick (Irlande); J.M. Morfin Patraca (Mexique).

Assemblée de l'Union de Madrid

Président : J. Mota Maia (Portugal). *Vice-présidents* : M. Fernández Finale (Cuba); M. Rădulescu (Roumanie).

Assemblée de l'Union de La Haye

Président : M.G. Del Gallo Rossoni (Italie). *Vice-présidents* : J.-P. Campana (Monaco); ... (Suriname)

Conférence de représentants de l'Union de La Haye

Président : J. Delicado Montero-Ríos (Espagne). *Vice-présidents* : M. Omar (Égypte); H. Abbar (Maroc).

Assemblée de l'Union de Nice

Président : ... (Bénin). *Vice-présidents* : P.L. Thoft (Danemark); Y.A. Bespalov (Union soviétique).

Conférence de représentants de l'Union de Nice

Président : A. Azaiez (Tunisie). *Vice-président* : C.A. El Khazen (Liban).

Assemblée de l'Union de Lisbonne

Président : K. Iliev (Bulgarie). *Vice-présidents* : R. Tchibota-Souamy (Gabon); J. Mota Maia (Portugal).

Conseil de l'Union de Lisbonne

Président : ... (Haïti). *Vice-président* : D. Jiménez Hernández (Mexique).

Assemblée de l'Union de Locarno

Président : L. Jakl (Tchécoslovaquie). *Vice-présidents* : J. Smith (Norvège); B. Totić (Yougoslavie).

Assemblée de l'Union de l'IPC [Classification internationale des brevets]

Président : H.J. Winter (Etats-Unis d'Amérique). *Vice-présidents* : P.S. Tarrago (Brésil); M. Enäjärvi (Finlande).

Assemblée de l'Union du PCT [Traité de coopération en matière de brevets]

Président : A. Schäfers (Allemagne). *Vice-présidents* : L. Wuyts (Belgique); W. Rasaputram (Sri Lanka).

Assemblée de l'Union du TRT [Traité concernant l'enregistrement international des marques]

Président : Y.A. Bepalov (Union soviétique). *Vice-présidents* : A.R. Palenfo (Burkina Faso); ... (Congo).

Assemblée de l'Union de Budapest

Président : A. Sugden (Royaume-Uni). *Vice-présidents* : ... (Liechtenstein); N.L. Escaler (Philippines).

Assemblée de l'Union de Vienne

Président : B. Erngren (Suède). *Vice-présidents* : F. Schlessler (Luxembourg); A. Azaiez (Tunisie).

Assemblée de l'Union du FRT [Traité sur le registre des films]

Président : B. Miyet (France). *Vice-présidents* : A.R. Palenfo (Burkina Faso); L. Jakl (Tchécoslovaquie).

V. Bureau international de l'OMPI

A. Bogisch (*Directeur général*); L. Kostikov (*Vice-Directeur général*); S. Alikhan (*Vice-Directeur général*); L. Baumer (*Directeur de la Division de la propriété industrielle*); P. Claus (*Directeur-Conseiller*); F. Curchod (*Directeur du Cabinet du Directeur général*); T.A.J. Keefer (*Contrôleur et Directeur de la Division du budget et des finances*); G. Lcdakis (*Conseiller juridique et Directeur des Services administratifs généraux*); H. Olsson (*Directeur du Département du droit d'auteur et de l'information*); I. Thiam (*Directeur du Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Afrique*); B. Bartels (*Directeur de la Division juridique du PCT*); R. Beltrán (*Directeur du Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Amérique latine et les Caraïbes*); D. Bouchez (*Directeur de la Division de l'administration du PCT*); B. Donnenne (*Directeur de la Division linguistique*); C. Fernández-Ballesteros (*Directeur de la Division des pays en développement (droit d'auteur)*); M. Ficsor (*Directeur de la Division juridique du droit d'auteur*); K. Idris (*Directeur du Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec les pays arabes*); B. Machado (*Directeur de la Division du personnel*); J. Quashie-Iddun (*Directeur de la Division des pays en développement (propriété industrielle)*); K. Suedi (*Directeur du Bureau des relations avec les organisations internationales*); G. Yu (*Assistant spécial au Cabinet du Directeur général*); F. Gurry (*Assistant spécial au Cabinet du Directeur général*); B. Hansson (*Chef de la Division des classifications internationales*); P. Higham (*Chef de la Division informatique*); N. Sabharwal (*Conseiller principal au Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Asie et le Pacifique*); R. Satelec (*Conseiller juridique assistant au Bureau du Conseiller juridique*); C. Claa (*Chef du Service des réunions et des documents*).

Comité de coordination de l'OMPI

Vingt-neuvième session (7^e session extraordinaire)

(Genève, 21 et 22 novembre 1991)

NOTE*

Le Comité de coordination de l'OMPI a tenu sa vingt-neuvième session (7^e session extraordinaire) au siège de l'OMPI à Genève, les 21 et 22 novembre 1991. La session a été ouverte et présidée par M. Max A.J. Engels (Pays-Bas), président du Comité de coordination.

Trente-huit des 52 Etats membres du Comité de coordination étaient représentés à cette session : Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine,

Colombie, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Ghana, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Libye, Mexique, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni, Sénégal, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Union soviétique, Yougoslavie. Vingt-deux Etats étaient en outre représentés par des observateurs : Equateur, Finlande, Gabon, Guatemala, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mongolie, Paraguay, Philippines, Roumanie, Rwanda, Soudan, Suède, Thaïlande, Viet Nam, Yémen, Zaïre. La liste des participants fait suite à la présente note.

* Etablie par le Bureau international.

A sa deuxième session, en novembre 1973, l'Assemblée générale de l'OMPI avait décidé qu'il y aurait trois postes de vice-directeur général, placés sur un pied d'égalité et avec une rémunération égale, l'un devant être occupé par un ressortissant d'un pays en développement, l'autre par un ressortissant d'un pays socialiste et le troisième par un ressortissant d'un autre pays.

Conformément aux propositions du directeur général, le Comité de coordination a approuvé

– la prolongation pour deux ans (c'est-à-dire du 1^{er} décembre 1991 au 30 novembre 1993) de la nomination de M. Shahid Alikhan comme vice-directeur général au poste de vice-directeur général devant être occupé par un ressortissant d'un pays en développement;

– la prolongation pour trois mois (du 1^{er} décembre 1991 au 29 février 1992) de la nomination de M. Lev Kostikov comme vice-directeur général; le comité est parvenu à la conclusion que la partie de la décision prise en 1973 par l'Assemblée générale de l'OMPI qui concerne le poste de vice-directeur général devant être occupé par un ressortissant d'un pays socialiste devra être soumise à l'Assemblée générale;

– la nomination de M. François Curchod au poste de vice-directeur général devant être occupé par un ressortissant d'un pays autre qu'un pays en développement ou un pays socialiste, pour une période de quatre ans (du 1^{er} décembre 1991 au 30 novembre 1995).

LISTE DES PARTICIPANTS

I. Etats membres du comité

Algérie : A.H. Semichi; H. Yahia-Cherif. Allemagne : A. Schäfers; P. Voss; M.H. Flugger. Argentine : A.G. Trombetta. Australie : P.A.D. Smith; J. Hannoush. Autriche : H. Preglau; T.M. Baier. Belgique : M. Gedopt. Brésil : P. Tarrago. Bulgarie : P. Grozdanov. Canada : A. McCaskill. Chili : P. Romero.

Chine : Ma Lianyuan; Li Jizhong; Liu Gushu; Wang Zhengfa; Wan Jiaqing; Wu Zhenxiang. Colombie : R. Salazar. Côte d'Ivoire : N.C.A. N'Takpe. Egypte : N. Gabr. Espagne : P. Barrios; A. Casado Cerviño. Etats-Unis d'Amérique : M. Kirk; M.T. Barry. France : P. Delacroix. Ghana : H.O. Blavo; F.W.Y. Ekar. Hongrie : E. Lontai. Inde : P. Shah; D. Chakravarty. Italie : M.G. Fortini. Japon : Y. Takagi. Libye : I.A. Omar; S. Shaheen. Mexique : M. Vargas Campos; D. Jiménez Hernández. Nicaragua : J. Gazol Salcedo. Norvège : E. Liljegen. Pakistan : F. Abbas; I. Baloch. Pays-Bas : M.A.J. Engels; W. Neervoort. Pologne : A. Skrybani. Portugal : J. Mota Maia; A. Queiros Ferreira. République populaire démocratique de Corée : Ri Tcheul; Pak Chang Rim. Royaume-Uni : A. Sugden; H.M. Pickering. Sénégal : B. Dia. Suisse : R. Grossenbacher. Syrie : C. Kayali. Tchécoslovaquie : L. Jakl; V. Benisko. Union soviétique : V.M. Oushakov; B. Smirnov. Yougoslavie : O. Spasić.

II. Etats observateurs

Equateur : M.A. Guerrero Murgueytio. Finlande : S. Ruokola. Gabon : M. Nziengui. Guatemala : C. Rodriguez-Fankhauser. Indonésie : B. Kesowo; R.R. Siahaan; K.P. Handriyo; E.D. Husin; T. Maroef. Iran (République islamique d') : M. Mokhtari-Amin; M. Chitsaz. Jamaïque : P. Coke. Madagascar : P. Verdoux. Malaisie : A.K. Zulkafli. Mali : K.S. Diawara. Maroc : F. Baroudi. Mongolie : G. Gongor. Paraguay : R. Gauto. Philippines : D. Menez-Rosal. Roumanie : L. Bulgar; G. Istode. Rwanda : E. Nsabimana. Soudan : A.A. Gubartalla. Suède : M. Lindstrom. Thaïlande : C. Sakofvari. Viet Nam : Luong Nguyen; Thanh Long Nguyen. Yémen : S. Mokbil. Zaïre : M. Mutambula.

III. Bureau

Président : M.A.J. Engels (Pays-Bas). Secrétaire : G. Ledakis (OMPI).

IV. Bureau international de l'OMPI

A. Bogsch (*Directeur général*); G. Ledakis (*Conseiller juridique et Directeur des Services administratifs généraux*); F. Gurry (*Directeur-Conseiller, Cabinet du Directeur général*); B. Machado (*Directeur, Division du personnel*); G. Yu (*Directeur-Conseiller, Cabinet du Directeur général*).

Études

Les problèmes liés à l'édition de librairie et au droit d'auteur au Nigéria — Mesures de lutte contre la piraterie

Akin THOMAS*

Correspondance

Lettre de France

André FRANÇON*

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1992

10-18 février (Genève)

Comité d'experts sur un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne (deuxième session)

Le comité continuera d'examiner s'il convient d'entreprendre l'élaboration d'un protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques et, dans l'affirmative, quelle devrait être la teneur de ce texte.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne, Commission des Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.

30 mars - 3 avril (Genève)

Colloque OMPI-IFIA sur "le soutien aux inventeurs"

Ce colloque, qui sera le cinquième organisé en commun depuis 1984 par l'OMPI et l'IFIA (Fédération internationale des associations d'inventeurs) sur des questions présentant un intérêt particulier pour les inventeurs, débattrà de l'aide et des services offerts aux inventeurs (particuliers ou salariés) par les offices de propriété industrielle, les centres d'innovation et les universités.

Invitations : Etats membres de l'OMPI, associations d'inventeurs et certaines organisations (organismes de recherche et développement, centres d'innovation). Le colloque sera ouvert au public.

27-30 avril (Genève)

N.B. Dates modifiées

Comité d'experts sur le développement de l'Arrangement de La Haye (deuxième session)

Le comité continuera d'étudier les possibilités de réviser l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels ou d'y ajouter un protocole afin d'introduire dans le système de La Haye des dispositions incitant les Etats qui ne sont pas encore parties à l'arrangement à y adhérer et rendant son utilisation plus commode pour les déposants.

Invitations : Etats membres de l'Union de La Haye et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Union de Paris qui ne sont pas membres de l'Union de La Haye ainsi que certaines organisations.

25-27 mai (Genève)

Réunion d'organisations non gouvernementales sur l'arbitrage et d'autres mécanismes de solution des litiges de propriété intellectuelle entre personnes privées

La réunion examinera s'il est souhaitable de créer au sein de l'OMPI un mécanisme fournissant des services pour la solution des litiges entre personnes privées touchant à des droits de propriété intellectuelle, ainsi que le type de services qui pourrait être fourni dans le cadre de ce mécanisme.

Invitations : organisations internationales non gouvernementales ayant le statut d'observateur auprès de l'OMPI.

1^{er}-5 juin (Genève)

N.B. Dates modifiées

Comité d'experts sur l'harmonisation des législations protégeant les marques (troisième session)

Le comité continuera d'examiner un projet de traité sur le droit des marques, en s'attachant notamment à l'harmonisation des formalités relatives à la procédure d'enregistrement des marques.

Invitations : Etats membres de l'Union de Paris, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Paris ainsi que certaines organisations.

15-19 juin (Genève)

N.B. Dates modifiées

Comité d'experts sur une loi type concernant la protection des droits de propriété intellectuelle des producteurs d'enregistrements sonores

Le comité examinera un projet de loi type relative à la protection des droits des producteurs d'enregistrements sonores, qui pourrait être utilisée par les législateurs à l'échelon national ou régional.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne ou de l'OMPI ou parties à la Convention de Rome ou à la Convention phonogrammes et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.

- 21-29 septembre (Genève)** **Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI (vingt-troisième série de réunions)**
Certains organes directeurs se réuniront en session ordinaire et d'autres en session extraordinaire.
Invitations : en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'organe considéré), Etats membres de l'OMPI ou des unions et, en qualité d'observateurs, autres Etats et certaines organisations.
- 12-16 octobre (Genève)** **Groupe de travail sur l'application du Protocole de Madrid de 1989 (cinquième session)**
Le groupe de travail continuera d'examiner un règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole de Madrid, ainsi qu'un projet de formulaires devant être établis en vertu de ce règlement d'exécution.
Invitations : Etats membres de l'Union de Madrid, Etats ayant signé le protocole ou y ayant adhéré, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Union de Paris se déclarant désireux de faire partie du groupe de travail en cette qualité ainsi que certaines organisations non gouvernementales.
- 2-6 novembre (Genève)** **Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins (dixième session)**
Le comité passera en revue et évaluera les activités menées dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins depuis sa dernière session (avril 1991) et fera des recommandations sur l'orientation future de ce programme.
Invitations : Etats membres du comité et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du comité ainsi que certaines organisations.
- 9-13 novembre (Genève)** **Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle (quinzième session)**
Le comité passera en revue et évaluera les activités menées dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle depuis sa dernière session (juillet 1991) et fera des recommandations sur l'orientation future de ce programme.
Invitations : Etats membres du comité et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du comité ainsi que certaines organisations.
- 23-27 novembre (Genève)** **Comité d'experts sur un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne (troisième session)**
Le comité continuera d'examiner la question de l'élaboration d'un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.
Invitations : Etats membres de l'Union de Berne, Commission des Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1992

- 8 et 9 avril (Genève)** **Comité administratif et juridique**
Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.
- 26 et 27 octobre (Genève)** **Comité administratif et juridique**
Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.
- 28 octobre (Genève)** **Comité consultatif (quarante-cinquième session)**
Invitations : Etats membres de l'UPOV.

29 octobre (Genève)

Conseil (vingt-sixième session ordinaire)

Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

30 octobre (Genève)

Réunion avec les organisations internationales

Invitations : organisations internationales non gouvernementales, Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.

Autres réunions en matière de droit d'auteur et/ou de droits voisins

Organisations non gouvernementales

1992

27 janvier – 1^{er} février (New Delhi)

Union internationale des éditeurs (UIE) : Congrès

18–24 octobre (Maastricht/Liège)

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) : Congrès